

Fédé Open Festival

Bilan des trois premières éditions (2022, 2023, 2024)

Contexte de la création du festival

À ma connaissance, la fédération ne s'est jamais intéressée aux courts-métrages autres que ceux produits par les adhérents des clubs affiliés. Elle est restée focalisée sur l'organisation d'un seul festival de cinéma : le « concours national » – aujourd'hui Ciné-en-Courts.

Or, les nouveaux outils numériques ont révolutionné le paysage de la production et de la diffusion des courts-métrages. Le monde du court-métrage auto-produit est devenu *quantitativement* et *qualitativement* d'une richesse immense où la place de la fédération risque de donner l'image d'un village gaulois bloqué dans le temps. Les plateformes d'inscription se développent et l'on y inscrit son film en deux clics, et la grande majorité des réalisateurs tournent aujourd'hui des films très maîtrisés avec des appareils photo et des objectifs de grande qualité.

Il suffit d'aller visiter le site du Festival Nikon, dont la dernière édition (sur le thème « Feu ») a reçu 2772 films de 2'20 : <https://www.festivalnikon.fr/>

L'objectif du FOF est de créer des passerelles d'échanges entre deux populations de cinéastes qui n'avaient jamais eu l'occasion de se croiser. Ceci doit fonctionner dans les deux sens :

- faire découvrir **à nos adhérents** :

- la richesse du court-métrage auto-produit « extérieur », avec l'intégralité des films du FOF visibles en ligne (donc analysables en réunions club par exemple)

- les auteurs primés pour échanger sur leurs films, leurs parcours et leurs méthodes de travail

- faire connaître **à une population de réalisateurs extérieurs** :

- les services, le réseau et le festival Ciné-en-Courts de la fédération

- la possibilité d'adhérer à un club existant ou à se constituer en association

- notre recherche de nouvelles compétences dans le fonctionnement de la fédération.

► Il faut aussi prendre conscience que pour ces générations, la diffusion en salle devient une rareté. La plupart des lauréats disent avoir découvert leur film pour la première fois sur grand écran à Soulac.

Le concept du « FOF » cumule plusieurs avantages :

- adossé au festival Ciné-en-Courts, le Fédé Open bénéficie d'une logistique d'organisation déjà en place

- sa programmation courte est focalisée sur la seule diffusion de films primés donc de grande qualité

- la présence des auteurs extérieurs motivée par la remise de leur prix, la diffusion sur grand écran de leur film, les échanges avec les autres lauréats et membres du jury lors du dîner du samedi

- la simplicité de la délibération du jury en amont de l'événement, par une simple réunion en visio

- la visibilité des films en ligne dès l'inscription, ce qui permet à tout le monde de les découvrir, les juger et en débattre, en club par exemple

- la gratuité des appels à films : vers les auteurs extérieurs par le site Cinéaste.org, et en interne par la newsletter fédérale

- une seule personne bénévole effectue 90 % du travail (appels à films « extérieurs », réception des films, suivi jury, suivi auteurs, conception du programme, programmation technique, diplômes, animation).

L'optimisation des ressources pour l'organisation de ce festival est donc maximale.

Décisions concernant les frais d'inscription des films et des prix en espèces

Toutes les propositions émanent de la commission Communication qui les proposent au CA pour discussion et validation.

Important : il a été déclaré à l'origine que le Fédé Open Festival est considéré comme un événement de communication de la fédération, donc pris sur l'enveloppe du budget communication de l'année.

Frais d'inscription des films

Un accord a rapidement abouti sur une participation gratuite des adhérents de la fédération et d'une contribution de 10€ pour les extérieurs.

Prix en espèces

La décision d'attribuer des prix en espèces a été largement débattue au sein de la commission Communication, puis validée au CA de mars 2022 dans les locaux du CAP à Paris. Elle procède de notre volonté de donner une reconnaissance officielle crédible d'un festival auprès des jeunes générations.

Ajustements après la première édition

Nous avons décidé de porter le nombre de films lauréats de 3+3 à 5+5, pour attirer davantage d'auteurs extérieurs à Soulac. Nous sommes ainsi passés de 6 films primés (prix à 500, 200, 100€) à 10 films primés (prix à 300, 200, 200, 100, 100€).

Un autre ajustement a consisté à n'attribuer le prix en espèces qu'aux auteurs *présents*.

Auteurs « Open » présents : 2 sur 3 en 2022, 1 sur 5 en 2023 (mais 3 accompagnants de la lauréate présente), 3 sur 5 en 2024 (avec 5 accompagnants).

Côté auteurs de la fédération, 12 lauréats sur 13 étaient présents pour ces trois éditions.

Budget

Les dépenses se déclinent donc :

- aux prix attribués en espèces aux auteurs lauréats (sous réserve de leur présence)
- les repas du samedi soir aux lauréats et jurés présents
- au défraiement (transport et une nuit d'hôtel) au seul président du jury
- quelques dépenses annexes comme l'impression du programme

Les recettes correspondent uniquement aux 10€ de frais d'inscription pour les auteurs extérieurs.

Pour l'édition 2024, le FOF a été déficitaire de 1900€ sans bénéficier d'aide. Le festival Ciné-en-Courts a été déficitaire de 6000€ malgré la subvention de 6500€ de la ville de Soulac.

Il est rare qu'un événement encore jeune comme le FOF ne soit pas déficitaire sans soutien d'aucune sorte. Une réflexion sur tous ces aspects semble nécessaire lors de ce point d'étape.

Les films reçus :

- édition 2022 sur le thème **Le geste** : 28 films « fédé » et 25 films « extérieurs », soit 53 films + 1 film hors-compétition
- édition 2023 sur le thème **L'attente** : 22 films « fédé » et 19 films « extérieurs », soit 41 films
- édition 2024 sur le thème **Éclats** : 27 films « fédé » et 14 films « extérieurs », soit 41 films

Succès de la première édition

Au 28 août 2022, la page Fédé Open a été visitée 2317 fois depuis sa création le 10 avril.

Il y a eu dans ce même temps 12481 visionnages de films, chiffre peut-être à pondérer, sachant que le film n°47 – il est vrai assez « atypique » – aurait été visionné 8412 fois.

La répartition par catégorie est de 10747 vues pour les films hors FFCV (2335 si l'on enlève le chiffre atypique du film n°47), et de 1734 pour les films FFCV qui ont donc été sensiblement moins regardés.

Fin novembre 2022, on comptait 4876 vues totales des films de la première édition (dont 2168 pour les films FFCV et en excluant le film n°47), et 823 connexions sur la page des films Fédé Open.

Pour la seconde édition, fin août 2023, on a compté 3380 vues des films du FOF sur le site, dont 1893 pour les films d'adhérents. Les films de l'an passé, toujours en ligne, en sont aujourd'hui à 6655 vues (+ 37500 vues pour le film n°47 qui a dû être récupéré par un algorithme !).

Dernières données (au 26/10/2024)

Pour des raisons de gestion de l'abonnement Vimeo, les films du FOF non primés ont été supprimés après le palmarès 2024. Il n'y a donc plus de données sur ces films.

En 2022, 64% des vues étaient sur des films « extérieurs ». En 2023, 44%. En 2024, 36%. Cette baisse semble correspondre au nombre moindre des films « extérieurs » en lice (25, puis 19, puis 14).

On peut considérer qu'environ 85% des vues ont lieu *avant* le palmarès.

Question sur l'appel à films

Le recours à Cinéaste.org s'est avéré un pari gagnant dès le départ.

Recevoir moins d'une vingtaine de films aurait été peu crédible, et une centaine aurait été difficilement gérable pour une petite équipe comme la nôtre. C'est pourquoi nous avons évité de faire appel à ces « aspirateurs de films » que sont les plates-formes d'inscription.

En interne, les appels à films se font par des Newsletters.

Un certain équilibre entre réalisations internes et extérieures a également été une bonne surprise, en cohérence avec les enjeux du festival.

N'oublions pas qu'on partait totalement dans l'inconnu. Tout a été conçu en interne et validé en deux mois, début 2022 : règlement et modalités, procédures, logo, affiche, ceci pour un budget zéro. Les inscriptions des films, payant pour les extérieurs, se sont faits avec une grande fluidité technique et administrative. C'est pour le FOF que la plateforme de paiement HelloAsso a été utilisée pour la première fois, avec succès.

Questions sur les films reçus

Côté fédération, sur les trois années, il y a eu une évolution positive sur la proportion de films réalisés "exprès" pour le FOF et sur leur qualité. Le scepticisme de départ pour l'exercice semble avoir laissé la place à un rendez-vous dorénavant attendu. Quant au « recyclage » de films anciens : pourquoi pas si ça peut stimuler l'exercice du montage, travailler le rythme, la concision à apporter à l'angle choisi d'un sujet.

Côté extérieurs, on constate que la plupart des films ont été réalisés pour des éditions du festival Nikon (les trois films primés de la première édition durent 2'20 pile) et qui « collaient » à notre thématique.

Pourtant, nous avons constaté que certains films réalisés « exprès » sont d'une grande qualité (*Jean*) ou d'une grande originalité (*Nos attentes revues à la baisse*). En tout cas, les films reçus sont de grande qualité, et peuvent être utiles à discuter dans nos clubs.

Question des catégories

Rappelons que la catégorie "réalisateurs FFCV" a été créée pour préserver nos auteurs d'une concurrence de grande qualité. C'est précisément cette différenciation qui met l'accent sur les marges de progression des "fédés". On pourrait ainsi qualifier ce festival de pédagogique. En effet, à chacun, comme en club, d'analyser les films, les commenter, et surtout découvrir librement une production que beaucoup ne connaissent pas du tout. Un « Grand Prix » doté d'un trophée a été créé cette année pour distinguer le meilleur des deux « Premiers Prix ». Il a été attribué au Premier Prix « extérieur » (le même choix aurait été fait pour les deux années précédentes).

Question du moment de la programmation

C'est le point le plus problématique en terme d'audience présente. La « séquence FOF » (projection, puis discussion avec les lauréats et le président du jury puis remise des prix) dure environ une heure. Nous l'avons positionnée à la fin des projections de Ciné-en-Courts, soit vers 17 heures le samedi.

Or, de nombreuses personnes quittent la salle à ce moment-là, quand commence la projection du FOF. On peut comprendre le besoin de souffler des spectateurs après trois jours et environ 75 films de Ciné-en-Courts, mais ce constat est d'un mauvais effet envers les auteurs invités qui arrivent à ce moment-là. Des alternatives sont évoquées mais semblent difficiles à mettre en place. Les auteurs se déplaçant le week-end ne pourront pas venir trop tôt dans la journée du samedi, où ils sont invités au repas commun du soir.

Bilan subjectif et perspectives

- Les retombées en matière de notoriété pour la fédération sont certes peu évaluables, mais le visionnage libre des films sur le site de la fédération a boosté les connections et donc sa visibilité.
- Tous les lauréats « extérieurs » (parfois venus en équipe) ont été ravis par l'accueil et leur séjour. Ils ont découvert de façon vivante et concrète le(s) festival(s) de Soulac et le réseau de la fédération.
- La question aujourd'hui n'est pas : « Les « Open » vont-ils adhérer et s'impliquer dans la fédération ? », mais « Que faisons-nous pour les garder ? ».

C'était chose faite avec les lauréats de 2022 : Marine Vanlerberghe a été jurée de Ciné-en-Courts en 2023, et Thomas Coispel était juré en ligne au FOF de 2023.

Des liens se sont créés et des projets se construisent aujourd'hui autour de ces nouvelles relations. C'est en tout cas le cas pour moi, à chacun d'en tirer parti pour soi, pour son club ou sa région.

Charles Ritter
Délégué du festival



Merci à Jean-Pierre Droillard pour les données collectées.

Document de remerciement envoyés aux
lauréats et mis sur la page FOF du site fédéral



MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION AU FOF 2024 ET
À L'AN PROCHAIN !

ARTICLE À SUIVRE DANS LE
PROCHAIN NUMÉRO DE
L'ÉCRAN !
[HTTPS://FFCINEVIDEO.COM/ECRAN/](https://ffcinvideo.com/ecran/)

CHARLES RITTER

